

Cahors, le 23 juillet 2021



**Par décision de Mgr Laurent Camiade,
évêque par la Miséricorde de Dieu et la grâce du siège Apostolique,**

Dans le cadre de la réflexion diocésaine sur la carte des paroisses, vu la présentation de ce projet au conseil presbytéral le 28 janvier 2021, vu la réunion tenue en l'église de Vaylats le 1^{er} juillet en présence de paroissiens et des deux curés concernés, les paroisses de Vaylats, Bach et Escamps, rattachées ces dernières années au groupement paroissial de Limogne, seront rattachées au groupement paroissial de Lalbenque, à compter du 1^{er} septembre 2021.

L'abbé Jean-Martin Méda est nommé, en plus du groupement paroissial actuel de Lalbenque (Lalbenque, Aujols, Belfort-du-Quercy, Belmont-Saint-Foi, Cieurac, Cremps, Fontanes, Laburgade, Montdoumerc), curé des paroisses de Vaylats, Bach et Escamp à compter du 1^{er} septembre 2021.

L'abbé Franz de Boer demeure curé du groupement paroissial de Limogne, à savoir des paroisses de Limogne-en-quercy, Beauregard, Berganty, Bouziès, Cabrerets, Cénevières, Concots, Crégols, Esclauzels, Laramière, Lugagnac, Promilhanes, Puyjourdes, Saillac, Saint-Cirq-Lapopie, Saint-Jean-de-Laur, Saint-Martin-Labouval, Sauliac-sur-Célé, Tour-de-Faure, Varaire & Vidailiac.

Le groupement paroissial de Limogne fera partie, à compter du 1^{er} septembre 2021 du doyenné de Figeac.

Ce même groupement paroissial de Limogne est invité à travailler à un rapprochement progressif avec le groupement paroissial de Cajarc, dans la perspective d'ériger à l'avenir deux paroisses nouvelles qui pourraient être confiées à l'avenir à deux curés *in solidum*.

Par mandement,
Chanoine Michel Cambon, *Chancelier*

+ *Laurent Camiade*

